

# MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

## CONSEIL MUNICIPAL 28 janvier 2016 Compte rendu sommaire

Présents : MM de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, BAILLOU Philippe, VIALADE Sophie, CALVEL Thierry

Absents (représentés) : MM GUIRAUD Gaëlle, COMBE Hubert

Absents : MM VIALADE Régis

### ○ **MISE EN ŒUVRE PAR LE CDG D'UNE PROCEDURE DE RECRUTEMENT POUR LE REMPLACEMENT DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Maire, à signer la convention « Mission de Conseil et Assistance au recrutement » avec le CDG11 pour le recrutement d'une secrétaire de mairie.

### ○ **MODIFICATION STATUTAIRE DU SLA**

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- Se prononce favorablement à l'adhésion des communes de FENDELLE, LAURABUC, MIREVAL LAURAGAIS, SOUILHANELS, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, au Syndicat Lauragais Audois pour la compétence *cc* Création, *gestion et* entretien des accueils *de* loisirs extrascolaires et *gestion* des transports publics occasionnels des enfants concernant le trajet écoles- Accueils de Loisirs Extrascolaires tels que prévus par les articles L.3112-1 et suivants du Code des Transports ».
- Approuve en conséquence, la modification des statuts du Syndicat Lauragais Audois suite à l'adhésion des communes précitées, à compter du 1er janvier 2016.

### ○ **CHOIX D'UN ARCHITECTE**

Le conseil municipal, confirme la délibération relative à la convention d'honoraires, votée en séance le 2 décembre 2015.

### ○ **PROGRAMME ET AGENDA DE L'ACCESSIBILITE DES ERP**

Le conseil municipal, après l'avoir étudié, accepte l'agenda d'accessibilité tel que mentionné ci-dessous :

- Salle polyvalente : juin 2016 à décembre 2017
- WC public : janvier 2017 à décembre 2017
- Mairie : janvier 2018 à décembre 2019
- Cimetière neuf : janvier 2018 à décembre 2021
- Eglise et cimetière vieux : demande de dérogation permanente

### ○ **PISCINE SAISON 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

1. Décide que la piscine communale sera ouverte au public du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2016.
2. Décide que les tarifs des tickets d'entrée à la piscine ne seront pas modifiés :
  - Tickets A : 2.00 € le ticket
  - Tickets B : 1.00 € le ticket
  - Tickets C : 1.50 € le ticket (vendus par carnet de 10 tickets, soit 15.00 € le carnet)
  - Tickets D : 0.70 € le ticket (vendus par carnet de 10 tickets, soit 7.00 € le carnet)
3. Décide, de la création de deux postes de maître-nageur, à raison de 30h/semaine.

○ **OPTIMISATION FISCALE PAR « ECOFINANCE »**

Le conseil municipal décide de payer la moitié de l'étude relative à l'optimisation des bases fiscales, signée entre la CCCLA et « FORMAECO ».

○ **PROJET DE CREATION D'UN LIEU DE VIE AU CŒUR DU VILLAGE**

Le conseil municipal,

- autorise le Maire à entreprendre le chantier « extension du commerce multi-services et création d'un lieu de vie au cœur du village.
- adopte le plan de financement suivant :

<b>Dépenses prévisionnelles</b>		<b>Recettes prévisionnelles</b>	
Démolition gros œuvre	54 000		
Second œuvre : menuiserie, électricité, plâtrerie, peinture, carrelage, plomberie, zinguerie	39 000	Région	31581
Equipements cuisine	9 000	Département Aude	20 000
Etudes sol	1 500	LEADER	38 179
Honoraires AMO	10 200	<b>Autofinancement</b>	<b>23 940</b>
<b>Coût total</b>	<b>113 700</b>		<b>113 700</b>